



ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

**N° 10 / 2023
DU 8 MARS 2023**

COMPOSITION DU COMITÉ DE PARTENAIRES RELATIF AUX TRANSPORTS URBAINS

Le président de Laval Agglomération,

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (dite LOM) qui prévoit que les autorités organisatrices de la mobilité instaurent une nouvelle instance de gouvernance consultative, le Comité des partenaires, dont elles fixent la composition et les modalités de fonctionnement,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment et ses articles L21-21-29 et L5211-1,

Vu le code des Transports et notamment son article L1231-5,

Considérant que le conseil communautaire, par délibérations, a déterminé la composition du comité de partenaires relatif aux transports urbains,

Que la composition de ce comité doit a minima réunir des représentants des employeurs, des associations d'usagers et des habitants,

ARRÊTE

Article 1er

Le Comité des partenaires est composé de 6 collèges, comme suit :

Collège de représentants des collectivités :

- Florian BERCAULT, président de Laval Agglomération ou son représentant,
- Isabelle FOUGERAY, vice-présidente de Laval Agglomération en charge de la mobilité,
- Florian BERCAULT, maire de la ville de Laval ou son représentant,
- Yannick BORDE, maire de Saint-Berthevin, représentant les maires de la première couronne,

Collège de représentants d'associations d'usagers ou d'habitants :

- Morgan LE BRECH, représentante des seniors, en tant que titulaire,
- Hélène CHESNE, représentante des seniors, en tant que suppléante,

Collège de représentants d'employeurs :

- Raphael ALEXANDRE, représentant de la CPME,
- Marc ROCHER, représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,

Collège de représentants de la société civile :

- Hélène BLAZY, représentant du CH,
- Ludovic MARCHAND, représentant du SDIS 53, en tant que titulaire,
- Annie DUFOURD, représentante du SDIS 53, en tant que suppléante,

Collège de représentants de la Mobilité :

- Philippe MOTTIER, représentant de Place au Vélo,

Collège de représentants de l'enseignement :

- Laurent DRAULT, représentant des écoles primaires,
- Valérie CRETON, représentante des collèges,
- Philippe MINZIERE, représentant des lycées,
- Dominique GIRARD, représentant de la formation professionnelle,
- Mickael JUIGNE, représentant de la formation pour adulte.

Article 2

Le présent arrêté sera complété ultérieurement par de nouvelles désignations afin d'enrichir les différents collèges.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés. Il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif de Nantes peut être également saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le président,

Signé : Florian Bercault

Notifié à Florian BERCAULT
président de Laval Agglomération
collège de représentants des collectivités
Le

Notifié à Morgan LE BRECH
représentante des seniors
collège de représentants d'associations
d'usagers ou d'habitants
Le

Notifié à Isabelle FOUGERAY
vice-présidente de Laval Agglomération
en charge de la mobilité
collège de représentants des collectivités
Le

Notifié à Hélène CHESNE,
représentante des seniors,
collège de représentants d'associations
d'usagers ou d'habitants
Le

Notifié à Florian BERCAULT
maire de la ville de Laval
collège de représentants des collectivités
Le

Notifié à Raphael ALEXANDRE,
représentant de la CPME
collège de représentants d'employeurs
Le

Notifié à Yannick BORDE
maire de Saint-Berthevin
représentant les maires de la première
couronne
Le

Notifié à Marc ROCHER
représentant de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
collège de représentants d'employeurs
Le

Notifié à Hélène BLAZY
représentante du CH
collège de représentants de la société
civile
Le

Notifié à Valérie CRETON
représentante des collèges
collège de représentants de
l'enseignement
Le

Notifié à Ludovic MARCHAND
représentant du SDIS 53
collège de représentants de la société
civile
Le

Notifié à Philippe MINZIERE
représentant des lycées
collège de représentants de
l'enseignement
Le

Notifié à Annie DUFOURD
représentante du SDIS 53
collège de représentants
de la société civile
Le

Notifié à Dominique GIRARD
représentant de la formation
professionnelle
collège de représentants de
l'enseignement
Le

Notifié à Philippe MOTTIER
représentant de Place au Vélo
collège de représentants
de la Mobilité
Le

Notifié à Mickael JUIGNE
représentant de la formation pour adulte
collège de représentants de
l'enseignement
Le

Notifié à Laurent DRAULT
représentant des écoles primaires
collège de représentants de
l'enseignement
Le